

Assemblée générale annuelle de la CCL

Mot de Jennifer Hayes

30 janvier 2024

LA VERSION PRONONCÉ FAIT FOI

Bonjour à toutes et à tous et merci de prendre de votre temps pour participer à l'Assemblée annuelle de la Commission canadienne du lait. Cette assemblée publique concerne l'année laitière 2022-2023. J'aimerais souligner la présence de membres de nos parties prenantes, de représentants de plusieurs organismes gouvernementaux ainsi que d'organisations de producteurs nationales et provinciales, de représentants des transformateurs, du personnel de la CCL, de secteurs de la consommation, de membres des médias ainsi que de membres du public. Bienvenue à toutes et à tous.

L'année laitière écoulée a présenté de nombreux défis pour l'industrie, notamment des pénuries de main-d'œuvre, l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et des événements environnementaux marquants comme des feux de forêt et des inondations. Ces pressions continuent d'avoir des répercussions sur les exploitations agricoles, les installations de transformation et les épiceries. Par-dessus tout, ces turbulences ont aussi un impact sur vous, vos voisins et le monde en général. Malgré ces défis, les marchés et les chaînes d'approvisionnement semblent avoir retrouvé une certaine stabilité et l'industrie laitière continue de contribuer de façon importante à l'économie canadienne, ayant généré des recettes agricoles de 8,23 milliards de dollars au cours de l'année civile 2022. Les producteurs, les transformateurs, la Commission canadienne du lait et l'ensemble de l'industrie ont travaillé sans relâche afin que les Canadiens puissent avoir accès à des produits laitiers en tout temps. Nous avons également examiné les possibilités de croissance et le potentiel d'investissement d'une manière socialement responsable et durable sur le plan environnemental.

Afin de trouver des solutions stratégiques pour relever les défis que pose le surplus structurel de solides non gras (SNG) au Canada tout en répondant à la demande des consommateurs, la CCL a facilité des discussions entre les producteurs et les transformateurs et administre maintenant le Fonds pour l'innovation et l'investissement dans le secteur laitier au nom d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). En septembre de l'année dernière, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lawrence MacAulay, a lancé ce fonds d'un plus 333 millions de dollars étalés sur les 10 prochaines années. L'objectif de ce fonds est de fournir aux transformateurs laitiers des contributions non remboursables pour faire des investissements qui aideront le secteur laitier sous gestion de l'offre à gérer les SNG, à ajouter de la capacité de transformation pour les SNG et à promouvoir l'utilisation de ces composants dans des produits à valeur ajoutée.

De plus, en juillet 2023, le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait a approuvé le Programme de croissance des marchés en vue de fournir un soutien supplémentaire aux transformateurs pour qu'ils investissent et développent leurs marchés. Ce programme cherche à accélérer et à appuyer les investissements visant à réduire le surplus structurel de solides non-gras, à soutenir la croissance du marché ou à transformer du lait dans les régions où le surplus de lait écrémé est important et où les capacités de transformation sont insuffisantes. Le premier volet du Programme de croissance des marchés, celui du financement de la préproduction, a été lancé à l'automne 2023. Il s'agit du premier programme national destiné à stimuler la croissance, entièrement financé par les producteurs. Nous continuons à travailler avec l'industrie à l'élaboration d'initiatives qui favorisent la croissance durable de l'industrie laitière canadienne,

et nous visons le printemps 2024, donc très bientôt, pour le lancement de l'autre volet.

Enfin, AAC a demandé à la CCL d'administrer la deuxième itération du Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers (PPDPL). Dans le cadre de ce programme, 1,2 milliard de dollars sont versés aux producteurs laitiers au cours des six prochaines années afin de respecter l'engagement du gouvernement à verser une compensation complète et équitable aux secteurs sous gestion de l'offre en lien avec les concessions accordées dans le cadre de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique ou ACEUM. En 2023-2024, jusqu'à 300 millions de dollars sous forme de paiements directs seront versés aux producteurs laitiers admissibles au Canada. Le programme de 2023-2024 est en place jusqu'au 31 mars 2024.

Cette année a aussi marqué la première année complète avec les membres du CA actuels, soit Shikha Jain, Commissaire, Benoit Basillais, Chef de la direction, et moi-même, Présidente. Avec l'aide de notre extraordinaire équipe de la CCL, en particulier l'équipe de direction dont le travail acharné et le professionnalisme ne cessent de m'étonner chaque jour, nous sommes déterminés à atteindre nos objectifs stratégiques et à répondre aux attentes liées à notre mandat de service à l'industrie laitière canadienne et aux consommateurs canadiens, tout en respectant nos obligations envers le gouvernement fédéral.

Enfin, nous ne pourrions réussir sans la collaboration de nos parties prenantes dévouées. Merci à vous tous.

Cette réunion publique a été organisée en vue d'accorder une voix à toute personne qui serait intéressée par l'industrie laitière et les activités de la

Commission canadienne du lait. Il me fera donc plaisir de répondre à vos questions lors de la séance de questions-réponses qui aura lieu plus tard.

Je laisse maintenant la parole à Benoit Basillais, chef de la direction, pour son rapport sur la CCL.

Merci.

.....

Mot de clôture

Ainsi prend fin l'assemblée publique annuelle de la Commission canadienne du lait pour l'année laitière 2022-2023. Nous espérons que vous avez trouvé cette réunion intéressante et instructive. Nous tenons à vous remercier encore une fois d'avoir pris le temps d'y participer malgré votre emploi du temps chargé. Nous vous souhaitons une belle journée et une belle année laitière.